

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



MJC CENTRE SOCIAL LA ROCHE SUR FORON ET PAYS ROCHOIS
Assemblée Générale du 15 Juin 2024

EXERCICE 2023

1ère partie : la vie de la maison

| | |
|----------------------------|----|
| RAPPORT MORAL | 4 |
| LES ACTIVITÉS DE LOISIRS | 6 |
| LE SPECTACLE VIVANT | 11 |
| L'ANGLE | 14 |
| LE CINÉMA LE PARC | 17 |
| LE PÔLE IMAGE : LE CLAP | 20 |
| L'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE | 22 |
| L'ESPACE FAMILLES | 25 |
| LE CAFÉ DES HABITANTS | 29 |

2ème partie : les finances

| | |
|--------------------------|----|
| RAPPORT FINANCIER | 32 |
| BUDGET PREVISIONNEL 2024 | 34 |
| COMPTES ANNUELS | 35 |
| RAPPORT SPÉCIAL | 44 |

RAPPORT MORAL

Chers usagers, adhérents, partenaires,
Chère équipe de professionnels et bénévoles,

En tant que présidente de la MJC, Centre Social et Culturel de La Roche Sur Foron et du Pays Rochois, je suis honorée de m'adresser à vous dans ce rapport moral.

L'année 2023 témoigne d'un fort regain pour nos activités de loisirs et nos spectacles vivants, qui ont rencontré un grand succès. L'enthousiasme de nos adhérents et usagers a clairement démontré l'utilité sociale de notre MJC, confirmant son rôle central dans l'animation de notre vie locale. Nous avons vu des personnes de tous horizons se rassembler, partager des expériences et s'enrichir au sein de notre maison.



L'enthousiasme de nos adhérents et usagers a clairement démontré l'utilité sociale de notre MJC

Notre engagement à donner du pouvoir d'agir à tous se manifeste à travers un large éventail d'actions, permettant à chacun de s'engager, quelles que soient ses ressources financières ou son âge. Nous avons apporté un soutien primordial aux familles, facilité l'accès à la culture et aux loisirs, le tout en phase avec les évolutions du territoire et de ses habitants. L'énergie et la proactivité de notre équipe ont renforcé notre capacité à dynamiser la vie sociale et culturelle du Pays Rochois. Nous avons également été un support dans la réalisation de projets sociaux et culturels d'envergure.

L'année 2024 marque une étape cruciale avec la refonte de notre projet en vue d'un renouvellement de convention pluriannuelle avec la ville de La Roche et de l'agrément de la Caisse d'Allocation Familiale. Le contexte général de difficulté financière nous pousse à redoubler d'efforts pour continuer à enrichir la vie sociale et culturelle de notre territoire. Le diagnostic territorial partagé avec les élus locaux souligne la nécessité d'un projet construit collectivement pour la période 2025-2029.

Nos objectifs pour les prochaines années sont ambitieux : nous voulons répondre aux défis d'inclusion sociale exacerbés par des écarts de revenus importants, renforcer la participation active des habitants à la vie sociale et culturelle locale, et soutenir la parentalité et les familles tout en améliorant l'accessibilité de nos activités. Nous envisageons aussi de créer davantage de lieux et d'occasions de rencontres, favorisant



L'année 2024 marque une étape cruciale avec la refonte de notre projet

Nous travaillons activement au sein d'un groupe pionnier composé d'habitants, d'élus et de professionnels engagés pour mesurer l'impact de nos actions et envisager les effets de notre nouveau projet.

ainsi une dynamique interculturelle et intergénérationnelle enrichissante.

Nous travaillons activement au sein d'un groupe pionnier composé d'habitants, d'élus et de professionnels engagés pour mesurer l'impact de nos actions et envisager les effets de notre nouveau projet. Ces travaux sont essentiels et nous sommes impatients de vous présenter l'état d'avancement à l'occasion de cette assemblée générale.

Ensemble, nous faisons de la MJC un lieu vibrant et essentiel, ancré dans la réalité de notre territoire et résolument tourné vers l'avenir.

Je vous remercie sincèrement pour votre engagement continu et votre confiance. Ensemble, nous faisons de la MJC un lieu vibrant et essentiel, ancré dans la réalité de notre territoire et résolument tourné vers l'avenir.



Avec toute ma gratitude,

Florance Lanchon,

Présidente de la MJC Centre Social et Culturel de La Roche Sur Foron et du Pays Rochois

LES ACTIVITÉS SPORTIVES, ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Des intentions très inclusives

Le pôle des activités de loisirs sportifs, artistiques et culturels de la MJC vise à renforcer son rôle au service du territoire et de ses habitants en adoptant plusieurs stratégies. Il souhaite tout d'abord rendre la MJC accessible à tous les segments de la population, en soulignant son ouverture et son inclusivité. Pour cela, il propose une gamme étendue et diversifiée d'activités, répondant ainsi aux besoins et attentes variés des habitants locaux.

En outre, le pôle s'engage à pratiquer une politique tarifaire flexible, rendant les activités abordables pour tous. Il met également l'accent sur la qualité de son personnel, s'assurant que les encadrants soient non seulement qualifiés et compétents, mais aussi passionnés et motivés.

La démarche pédagogique et la qualité éducative sont des priorités, garantissant ainsi un environnement d'apprentissage enrichissant. Le pôle s'assure aussi que les conditions matérielles nécessaires à l'accueil et à l'enseignement soient optimales.

2115 adhérents : ce grand nombre d'adhérents démontre la popularité et la pertinence de la programmation de la MJC

Enfin, il encourage les participants à s'impliquer davantage dans la vie associative, passant de simples pratiquants d'activités à des acteurs actifs de la vie sociale locale. Ce faisant, le pôle défend et promeut les valeurs de l'Éducation Populaire et Citoyenne, visant à éduquer et à inspirer la participation civique active parmi les usagers.

Des chiffres qui donnent la mesure

Le pôle se distingue par des chiffres impressionnants qui témoignent de son dynamisme et de son engagement envers les habitants :

- 56 activités différentes : un large éventail de choix est offert, allant des sports aux arts, en passant par la musique et le bien-être, assurant que chaque personne quel que soit son âge, son genre ou son handicap, trouve une activité qui lui convienne.
- Plus de 190 séances par semaine : cette fréquence élevée de séances garantit une grande flexibilité pour les adhérents, leur permettant de participer aux activités à divers moments convenant à leur emploi du temps.
- 17 animateurs salariés : ces professionnels assurent la qualité et la continuité des activités proposées.
- 16 animateurs bénévoles : leur engagement volontaire enrichit la programmation et souligne que la MJC reste un lieu d'engagement au service des autres.
- 12 animateurs indépendants : ils et elles apportent une diversité de compétences et d'expertises, élargissant encore l'offre d'activités disponibles.

• 2115 adhérents : ce grand nombre d'adhérents démontre la popularité et la pertinence de la programmation de la MJC (+8% d'adhésion en comparaison de la saison précédente).

Ces chiffres illustrent non seulement l'étendue des ressources disponibles au sein du pôle, mais aussi son rôle dans la promotion du collectif, de la santé, de la culture et du bien-être au sein du Pays Rochois. Ils reflètent également l'engagement de la MJC à offrir des activités



inclusives et accessibles à tous.

Des activités qui concernent toutes les tranches d'âge et toutes les tranches de revenus

Voici la répartition des participants par tranche d'âge :

- 0-5 ans : 164 participants
- 6-10 ans : 398 participants (le groupe le plus nombreux)
- 11-14 ans : 248 participants
- 15-17 ans : 67 participants
- 18-25 ans : 44 participants
- 26-30 ans : 76 participants
- 31-45 ans : 378 participants (constituant un grand groupe)
- 46-55 ans : 256 participants
- 56-65 ans : 236 participants (indiquant un groupe significatif)
- 66+ ans : 258 participants (les activités intéressent également la population âgée)



On peut observer que les tranches d'âge des enfants (6-10 ans) et des adultes en milieu de vie (31-45 ans) sont les plus représentées, ce qui indique que ces groupes d'âge trouvent un grand intérêt dans les activités proposées par la MJC. Les jeunes adultes (18-25 ans) et les adolescents en fin de scolarité (15-17 ans) sont moins représentés, ce qui pourrait être dû à d'autres engagements tels que les études, le travail ou des intérêts différents. Les données pour les tranches d'âge supérieures montrent une participation active, ce qui reflète un intérêt pour l'offre d'activités de la MJC.

A noter :

- 8% des adhérents ont un quotient familial inférieur à 800€, ce qui indique qu'une part significative des membres de la MJC vit en situation de précarité financière.
- 38% des adhérents ont un quotient familial inférieur à 1250€. Ce chiffre est supérieur à la moyenne locale de 33% dans le Pays Rochois et également plus élevé que le pourcentage à La Roche Sur Foron qui est de 35%.

Ces statistiques sont révélatrices des efforts de la MJC pour rester accessible et inclusive, en particulier pour ceux qui sont dans une situation économique difficile. La MJC joue un rôle important dans la fourniture d'activités de loisirs, sportives, artistiques et culturelles pour les personnes ayant besoin d'un soutien économique.

Des équipements adaptés à tout ou presque

La MJC dispose d'une infrastructure bien équipée pour accueillir une grande variété d'activités :

- 2 salles de danse : ces espaces sont conçus pour la pratique de divers types de danse, équipés de sols adaptés, de miroirs et de barres
- Une salle de fitness équipée de matériel adapté
- Un Dojo aménagé pour la pratique de disciplines telles que le karaté et kung fu, le Parkour ou encore la gym
- Un box de musique pour la répétition musicale et les cours
- Un atelier arts plastiques destiné à la créativité artistique, offrant des espaces pour la peinture, la

La MJC joue un rôle important dans la fourniture d'activités de loisirs, sportives, artistiques et culturelles pour les personnes ayant besoin d'un soutien économique.



sculpture, et d'autres formes d'arts plastiques.

- Quatre salles multi activités flexibles dans leur usage en fonction des besoins
- Un studio podcast et audiovisuel conçu pour l'enregistrement de podcasts et autres productions audiovisuelles, équipé de la technologie nécessaire pour produire des enregistrements de qualité.

À l'extérieur, les activités se poursuivent au gymnase Complexe sportif Labrunie situé dans la commune de la Roche.

Des partenariats et mises à disposition qui enrichissent la vie sociale et culturelle locale

Le pôle développe de nombreux partenariats qui renforcent son offre d'activités :

- Centre hospitalier Annecy Genevois : en collaboration avec la plateforme de prévention des chutes des filières gériatriques, la MJC organise 2 ateliers d'équilibre pour seniors par semaine, visant à améliorer leur bien-être et leur autonomie.
- Université populaire : trois cours de langues françaises sont dispensés chaque semaine, favorisant l'intégration et l'apprentissage linguistique.
- Association Espace Femme : des stages de self-défense sont proposés, permettant aux femmes de renforcer leur confiance et leur sécurité personnelle.
- Relai Petite Enfance : des ateliers de motricité sont organisés au dojo une fois par semaine pour le développement des jeunes enfants.
- Association Sport pour Tous et ADMJC : ces associations bénéficient de la mise à disposition de salles pour la tenue de formations.
- Comité des fêtes de la Roche sur Foron et École de musique de la Roche sur Foron : Ces acteurs collaborent avec la MJC pour divers événements et actions culturelles.
- TroupAlex et Hors Normes : Ces compagnies de théâtre et de danse bénéficient de résidences au sein des installations de la MJC, permettant la création et la répétition de leurs productions artistiques.
- Habitants du Pays Rochois : la MJC met également ses salles à disposition pour des réunions, des répétitions de danse, des entraînements de boxe, et plus, soutenant ainsi activement l'engagement des habitants et la valorisation des talents locaux.

Ces partenariats diversifiés illustrent l'engagement profond de la MJC envers l'épanouissement individuel et collectif, renforçant ainsi son rôle dans la vie sociale et culturelle de son territoire.

Des temps forts qui animent la vie locale

- Échanges interclubs de badminton : des rencontres sportives ont été organisées, favorisant l'esprit de coopération entre les clubs et du sport loisir.
- Démonstration de hip hop : les élèves de hip hop ont pris part à une fête « hip hop symphonique », en collaboration avec l'école de musique, mettant en avant leur talent et la fusion entre danse urbaine et musique d'orchestre.



- Exposition créative en juin « le cabinet des curiosités » : les adhérents impliqués dans les activités créatives exposent leurs œuvres à l'Angle, espace d'art contemporain de la MJC, avec un vernissage pour ouvrir l'exposition, valorisant ainsi leur travail artistique.
- Participation au carnaval : en renfort de l'espace familles de la MJC, deux animatrices se sont illustrées en proposant des démonstrations place de la Mairie, contribuant à la fête qui suit le défilé du carnaval.
- Spectacle de théâtre : un spectacle théâtral est présenté par les élèves d'Alexandre Zanotti au Parc, marquant la conclusion de leur saison artistique et permettant aux élèves de montrer les compétences acquises durant l'année.
- Audition de guitare : les élèves de guitare de Dominique Roussel se produisent et partagent les progrès accomplis en cours de batterie et de guitare, offrant ainsi un moment de reconnaissance de leur apprentissage musical. Dans le même esprit, les élèves de Thomas Delahaye se produisent à l'occasion des scènes ouvertes organisées au café des habitants de la MJC.
- Fête de fin de saison : cet événement fédérateur permet à l'ensemble des animateurs de présenter des ateliers, des démonstrations, et des expositions. Il s'agit pour la MJC de mettre en valeur la diversité et la richesse de ses activités tout en renforçant les liens avec les animateurs et les adhérents.

Chacun de ces événements enrichit l'expérience des adhérents et renforce le rôle de la MJC dans la dynamisation du territoire

Chacun de ces événements enrichit l'expérience des adhérents et renforce le rôle de la MJC dans la dynamisation du territoire.

Le Gala de Danse : un événement exceptionnel qui remplit la grande salle de Château Rouge à Annemasse

Le Gala de danse à Château Rouge est un événement significatif pour le Pôle d'activités de la MJC Centre Social et Culturel. Avec plus de 150 danseuses sur scène et un public de 800 personnes, le gala célèbre la danse et le travail pointu des élèves ainsi que de leur professeure, Corinne Damien-Barbier. Le répertoire couvre plusieurs styles, du jazz au modern jazz, en passant par la danse contemporaine et l'éveil à la danse. Le gala met ainsi en lumière un large spectre de talents.

Le Gala du 16 juin dernier marque un retour attendu et triomphant pour la MJC, puisqu'il s'agit du premier gala de danse organisé depuis la pause imposée par la situation sanitaire liée au COVID-19. Sa réalisation souligne non seulement la reprise des actions culturelles, des salles combles et des grands événements fédérateurs, mais aussi la résilience des élèves et de leur professeure qui ont poursuivi leur passion malgré les défis des dernières années.

La réussite de cet événement biennal, ancré dans l'histoire de la MJC depuis 1990, témoigne de l'importance de la danse dans le tissu social et culturel de la Roche sur Foron.

Avec plus de 150 danseuses sur scène et un public de 800 personnes, le gala célèbre la danse et le travail pointu des élèves ainsi que de leur professeure



Les perspectives : renforcement de la convivialité et développement des offres culturelles

Renforcement de la convivialité : l'objectif est de créer plus d'opportunités pour que les adhérents se rencontrent et partagent des moments agréables en dehors des cadres des activités, renforçant ainsi le tissu social et les échanges au sein de la MJC.

Préservation de la dynamique avec les partenaires : il est essentiel de maintenir et d'amplifier la collaboration

avec les partenaires existants tout en encourageant la création de nouveaux rendez-vous culturels qui enrichissent la programmation de la MJC.

Développement de stages : l'élargissement de l'offre avec des stages divers et originaux, programmés durant les week-ends et les vacances scolaires, permettra de répondre à une demande croissante pour d'activités variées.

Extension de l'offre de loisirs : l'ambition est d'élargir le panel d'activités proposées pour atteindre de nouveaux publics et étendre l'influence de la MJC aux communes environnantes.

Soutien à la vie associative locale : la MJC aspire à être un pilier dans la promotion des initiatives locales, en multipliant les événements qui favorisent les rencontres et les échanges dans un cadre chaleureux et ouvert.

Engagement envers les événements locaux : un engagement à soutenir les événements et manifestations qui animent le Pays Rochois est important pour poursuivre l'ancrage la MJC au cœur de la vie locale.

L'objectif est de créer plus d'opportunités pour que les adhérents se rencontrent et partagent des moments agréables en dehors des cadres des activités, renforçant ainsi le tissu social et les échanges au sein de la MJC



LES SPECTACLES VIVANTS

La programmation 2023

1. « **5ème étage** » de **Natacha Astuto**
 - Date : 11/01/2023
 - Spectateurs : 109
2. « **Lou(hou)p** » **Compagnie Najico**
 - Date : 15/02/2023
 - Spectateurs : 87
3. « **Duo Luz** » **Compagnie Déo**
 - Date : 01/04/2023
 - Spectateurs : 181
4. « **Dans la cabane** » **Compagnie Curupira**
 - Date : 20/04/2023
 - Spectateurs : 91
5. « **Dans ma maison** » **Compagnie la Clinquaille**
 - Date : 29/04/2023
 - Spectateurs : 79
6. « **Carole** » **Compagnie D'Aucuns Disent**
 - Date : 29/09/2023
 - Spectateurs : 117
7. « **Fest'appart MJC #2** »
 - Dates : du 25 au 29/10/2023
 - Spectateurs : 487
8. « **La Roche Comedy Club** »
 - Date : 16/11/2023
 - Spectateurs : 193

Les faits significatifs

Une bonne fréquentation et qui tend à augmenter :

- Un total de 1344 spectateurs a été atteint en 2023.
- Depuis novembre 2023, tous les spectacles proposés ont affiché complet.

Une demande croissante des compagnies : les compagnies artistiques sollicitent de plus en plus la MJC, notamment pour organiser des résidences, ce qui témoigne de l'attractivité et de la réputation grandissante de notre association.

Un nouveau partenariat avec le CCAS : un partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale a été établi pour proposer des spectacles en pied d'immeuble lors des fêtes de quartier, favorisant ainsi l'accès à la culture



Un total de 1344 spectateurs a été atteint en 2023 - Depuis novembre 2023, tous les spectacles proposés ont affiché complet



La programmation de la MJC attire un public varié incluant des spectateurs aguerris, des passionnés, ainsi qu'un jeune public et des familles, non seulement du Pays Rochois mais aussi des communes avoisinantes.

directement en proximité des habitants des quartiers populaires.

Une accessibilité accrue : la MJC a diversifié son offre en proposant des spectacles de compagnies amateurs et professionnelles, ainsi que grâce à des partenariats stratégiques. La politique tarifaire est conçue pour être inclusive, avec des billets à des prix allant de 5 à 14 euros, et certaines représentations gratuites.

Une grande diversité du public : la programmation de la MJC attire

un public varié incluant des spectateurs aguerris, des passionnés, ainsi qu'un jeune public et des familles, non seulement du Pays Rochois mais aussi des communes avoisinantes.

Ces points mettent en évidence le succès et l'impact positif de la MJC sur la vie locale et son engagement continu envers l'accessibilité et la diversité culturelle.

Coup de projecteur : Fest'appart#MJC

La deuxième édition de Fest'appart#MJC s'est déroulée du 25 au 29 octobre 2023. Il résulte d'une collaboration entre la MJC de La Roche-Sur-Foron, la MJC d'Annemasse, et le parrain du festival, Alexandre Zanotti. Ce festival de cinq jours installe une synergie entre les compagnies théâtrales amateurs et professionnelles, et vise à dynamiser les pratiques culturelles à travers des échanges et des interactions enrichissantes.



Rencontre entre amateurs et professionnels : le festival est une occasion précieuse pour les amateurs de se mesurer et de s'inspirer du niveau professionnel, favorisant l'échange de techniques et d'expériences.

Dynamisation des pratiques culturelles : en mélangeant les niveaux d'expertise et les styles, le festival espère insuffler une nouvelle énergie dans la scène culturelle locale et encourager une plus grande participation.

Accessibilité : en offrant un programme varié et interactif, le festival cherche à attirer un public diversifié, y compris des familles, des passionnés de théâtre et des novices, contribuant ainsi à une plus grande accessibilité culturelle.

Le festival représente une belle opportunité de vivre le théâtre de manière immersive et enrichissante, en célébrant le talent local et en renforçant les liens entre les différents acteurs du domaine culturel.

Les perspectives pour continuer à développer et à enrichir sa programmation de spectacles vivants

Élargir l'accès aux spectacles :

- Mettre en place davantage de représentations gratuites ou à tarif réduit pour des groupes spécifiques, comme les jeunes, les seniors, et les familles à faibles revenus.
- Développer des formats de spectacles itinérants pour atteindre des publics dans des zones moins desservies.

Maintenir la qualité et diversifier l'offre artistique :

- Continuer de diversifier les genres artistiques et les formats de spectacles.
- Inviter régulièrement de nouveaux artistes et compagnies.

Développer des actions et des ateliers de proximité avec les acteurs sociaux et culturels locaux, cibler les publics éloignés de la culture comme perspectives

Renforcer le maillage local : intensifier les collaborations avec d'autres acteurs locaux pour co-produire des événements et mutualiser des ressources.

Cibler les publics éloignés de la culture : développer des actions et des ateliers de proximité avec les acteurs sociaux et culturels locaux.

Promouvoir la création d'œuvres professionnelles : développer des résidences artistiques offrant aux professionnels le temps et les ressources pour développer de nouvelles œuvres.

Accueillir des établissements scolaires : maintenir une programmation destinée aux écoles et inclure plus d'ateliers pratiques liés aux spectacles programmés.

Ces perspectives pourraient renforcer la position de la MJC comme un acteur important de la culture dans le Pays Rochois.

L'ANGLE, ESPACE D'ART CONTEMPORAIN

L'Angle a modifié son rythme de croisière, passant de 4 à 3 expositions d'artistes professionnels, tout en gardant la présentation des œuvres des adhérents de la MJC Centre Social et Culturel. Cela n'affecte pas sa fréquentation, avec 3108 visiteurs, dont 914 scolaires du premier degré, et 1223 collégiens.

Ainsi l'Angle a proposé des expositions, des événements, des ateliers, et des rencontres autour de la thématique du (des) FRAGMENT(S) :

Confidences – exposition collective - de décembre 2022 à février 2023 (fait l'objet du Rapport d'activité de 2022)

Dire quasi la stessa cosa – Camille Llobet – de mars à mai 2023

Chaque pierre enferme une montagne – Patricia Cartereau – de septembre à novembre 2023

Le miroir recollé – Nadine Barbançon et Estelle Dumortier- de décembre 2023 à février 2024

RAYONNEMENT SUR LE TERRITOIRE

L'Angle a été choisi par le lycée Hotelier François Bise de Bonneville, comme structure culturelle du territoire dans le cadre de leur programme de sensibilisation à l'art contemporain. Cette initiative visait à offrir aux élèves de deux classes de première l'opportunité de découvrir et d'explorer les œuvres de l'artiste Patricia Cartereau et favoriser une réflexion approfondie sur le lien entre l'art contemporain et le Design Culinaire dont la thématique pour la saison 2023-2024 était axée sur la haute montagne et la roche.

« Contente d'avoir retrouvé l'Angle de la MJC CS de la Roche Sur Foron, lors d'une journée porte ouverte au lycée hôtelier de Bonneville. Un beau projet présenté et mené avec les élèves. Bonne continuation »

Claudine

Cette année, l'Angle a conforté son ancrage dans le territoire haut-savoyard et rochois. Pour atteindre cet objectif, plusieurs initiatives « hors les murs » ont été développées, visant à offrir aux habitants les moyens de s'approprier le travail des artistes.

Plusieurs initiatives « hors les murs » ont été développées, visant à offrir aux habitants les moyens de s'approprier le travail des artistes

Résidence d'artiste avec le collège des Allobroges. L'artiste Camille Llobet, qui expose notamment à l'Institut d'Art Contemporain de Villeurbanne, a mis en place un projet d'expérimentation sonore au collège. Une soixantaine d'élèves ont pu participer au projet artistique en imaginant des captations de bruits de la cour, en créant des textes poétiques, en retranscrivant les impressions sonores lors d'un parcours dans le collège, etc. Les productions (poèmes imprimés, enregistrements binauraux, vidéo) ont été présentées du 19 au 24 juin au collège, ponctué par un vernissage le 22 juin.

Cette exposition a accueilli 681 collégiens de la Roche et du Collège Karine Ruby de Saint Pierre.

« Cette Résidence a été un succès artistique et pédagogique pour des élèves de profils très divers et c'est bien l'ambition

principale d'un tel projet. Les retours des parents présents le soir de la restitution étaient très positifs, tout comme ceux de nos principaux financeurs (CD74, DRAC et collège). »

Le corps enseignant Collège des Allobroges – Bilan résidence 23



Le partenariat avec l'Établissement de Service d'Aide par le Travail « la Ferme de Chosal » et son Pôle Land Art Départemental. L'Angle a investi le lieu d'exposition « le jardin d'hiver » aux Hauts de Chosal, mettant en avant 19 artistes de sa collection « Devenu(s) en devenir » sous le titre « Le Grand Angle ». En collaboration avec l'Espace Familial de la MJC, nous avons organisé une journée d'échanges et de découvertes en mars 2024, au cours de laquelle des familles ont eu l'occasion de découvrir ce lieu unique et les œuvres d'art qui y étaient présentées.

L'Angle est membre actif du réseau Altitudes, art contemporain en territoire alpin. Altitudes s'engage à valoriser et à fédérer les structures d'art contemporain présentes dans les départements de la Haute-Savoie, Savoie et Isère à travers diverses actions collaboratives telles que des résidences, des productions d'œuvres et des événements... Des initiatives illustrant notre engagement continu à promouvoir l'art contemporain dans la région alpine.

CULTURE ET SANTE : VALORISER ET DONNER DU POUVOIR D'AGIR

Le projet IN(DITS)VISIBLES, fruit d'une étroite collaboration entre l'AAPEI EPANOUE, l'Angle et les artistes Nadine Barbançon (photographe) et Estelle Dumortier (auteure), est un projet « Culture et Santé » soutenue par la DRAC et l'ARS dans le but de développer et renforcer une politique culturelle au sein des établissements de santé. Ainsi à travers des ateliers photographiques et d'écriture, une vingtaine de personnes en situation de handicap sont devenues les acteurs, et les artistes de l'exposition intitulée « Le Miroir recollé » présentée à l'Angle.



une vingtaine de personnes en situation de handicap sont devenues les acteurs, et les artistes de l'exposition intitulée « Le Miroir recollé » présentée à l'Angle

Ce projet revêt une dimension importante pour l'Angle, qui s'est également investi dans la formation à la médiation pour les personnes en situation de handicap. Cette formation visait à leur permettre de valoriser l'exposition dans d'autres espaces du territoire haut-savoyard tels que des écoles, des MJC ou encore des EHPAD.

La première étape a consisté en l'élaboration d'un livret de médiation autour des œuvres impliquant 10 personnes. Ensuite, une formation à la prise de parole en public a été dispensée à 3 personnes, dans le but d'atteindre un public plus large et de mettre en lumière les défis auxquels elles font face au quotidien.

Alexandre, Cassandra et Simone ont ainsi brillamment assuré toutes les visites accompagnées pour le grand public, ainsi qu'une visite spéciale auprès des personnes âgées du Foyer les Rocailles du Verger. Cette dernière a favorisé des échanges enrichissants sur la question de « l'invisibilisation » des personnes handicapées et des personnes âgées dans notre société.

« C'était très fort car j'ai essayé de partager sur ce qui me tenait à cœur sur un quotidien qui peut être compliqué. C'était important pour moi de faire comprendre au grand public que l'on peut avoir des difficultés un peu partout. Ce n'est parce que le handicap est invisible que les personnes n'ont pas de difficulté et à l'inverse, ce n'est pas parce que notre handicap est visible que l'on ne peut pas avoir d'autres difficultés cachées.

J'ai beaucoup apprécié les échanges et le partage avec les visiteurs. »

Cassandra

Dans le cadre du projet culturel de la MJC Centre Social, l'Angle envisage d'intensifier l'aspect événementiel de sa programmation

L'exposition «Le miroir recollé» a attiré un large public, avec un total de 1233 visiteurs dont 627 élèves, 86 personnes en situation de handicap, les résidents du Foyer les Rocailles du Verger, ainsi que 10 personnes du groupe culture du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Bonneville.

Les médiations scolaires ont mis en lumière les problèmes de harcèlement, de discriminations et de jugements que les élèves peuvent rencontrer, favorisant ainsi des moments d'échanges et de partage. Ces médiations ont également abordé la question de l'invisibilisation des minorités dans son ensemble et ont contribué à lutter contre les stéréotypes entourant les questions de handicap. Au-delà de la question de la perception de « l'autre », les ateliers d'arts plastiques ont permis d'explorer la question de l'image de soi et de l'identité.

Chaque pierre enferme une montagne. L'exposition de Patricia Cartreau a ouvert la voie à une série d'ateliers dirigés par l'artiste, proposés à plusieurs services de l'**Etablissement Public de Santé Mentale** à Sallanches et à La Roche-sur-Foron sur une période d'une semaine. En outre, cette exposition a été l'occasion d'établir un nouveau partenariat avec l'**hôpital Andrevetan**, où deux groupes de résidents de l'EHPAD ont eu l'opportunité d'explorer le travail de Patricia et de partager leurs souvenirs de jeunesse de la montagne. Au total, l'exposition a attiré l'attention de 1021 visiteurs, offrant ainsi une expérience enrichissante et collaborative et qui a permis de créer des liens entre l'art, la mémoire et la communauté.



L'ANGLE AU CŒUR DE LA MJC

Lors de l'événement **Petit Patapon**, l'Angle a proposé des ateliers intitulés «Les objets de ma maison – Ma maison avec style» dans le but de sensibiliser les enfants dès l'âge de 2 ans au design des objets de la maison et à l'importance de l'art dans leur quotidien. Ces ateliers semi-autonomes ont offert une expérience interactive et ludique aux participants et ont stimulé l'imagination des enfants, développé leur sens de l'observation et encouragé leur créativité.

Voyage culturel à Annecy - Le samedi 15 avril, un petit groupe d'usagers et d'adhérents de la MJC CS s'est réuni pour un voyage culturel à Annecy. L'objectif était de découvrir deux expositions majeures dans la ville : l'exposition collective « Les fusées redescendent-elles sur terre ? » au Point Commun à Cran-Gevrier et l'exposition de Jérémy Liron « Pendant que la nuit tombe » à l'Abbaye d'Annecy le vieux. Ce voyage culturel à Annecy a été une expérience enrichissante et inspirante pour tous les participants.

L'Angle accorde aux ateliers d'expression et de création de la MJC CS un créneau d'exposition en fin d'année. Cela permet aux élèves de se confronter en grandeur, aux contraintes d'une exposition. Ainsi l'exposition « Ici et ailleurs » présentait les œuvres des praticiens amateurs, dans un Angle pour l'occasion transformé en cabinet de curiosité. Cette action implique également leurs proches et les guide, les amène en ce lieu culturel par curiosité, un chemin vers la fidélisation ?

PERSPECTIVES 2024

Dans le cadre du projet culturel de la MJC Centre Social, l'Angle envisage d'intensifier l'aspect événementiel de sa programmation. L'objectif est de créer, pour chaque exposition, plusieurs occasions clairement discernables pour le public, où l'art contemporain se déploie dans des contextes autres que celui de l'exposition elle-même. Parallèlement, l'Angle poursuivra ses initiatives visant à diffuser des actions et des œuvres en dehors de ses locaux, afin de renforcer son ancrage dans le territoire et d'atteindre des publics traditionnellement moins exposés à l'art contemporain.

LE CINÉMA LE PARC

2023 est la première année post-COVID sans restriction sanitaires pour le cinéma Le Parc, et le public était au rendez-vous ! Un total de 17171 spectateur.rice.s a fréquenté le cinéma, pour 483 séances publiques. Parmi elles, 330 séances proposaient des films classés art et essai. Ces chiffres encourageants ne doivent pas cacher le fait que la fréquentation pré-COVID (entre 20 000 et 25 000 spectateurs annuels) n'est pas atteinte. Nous verrons en fin de rapport les objectifs et les leviers que le cinéma Le Parc souhaite mettre en place afin de pallier cet écart.



L'activité du cinéma Le Parc, en 2023, se caractérise d'abord par la continuité de la dynamique initiée à la sortie de la crise sanitaire en 2022 :

1. Le cinéma Le Parc ne peut que souligner l'engagement indéfectible des bénévoles dans la vie du cinéma. Cette année encore, ils ont poursuivi leur investissement, notamment

dans l'animation des séances Récré O ciné (film jeune public suivi d'un échange, d'une animation et d'un goûter) ; du Ciné Zoom (podcast mensuel dédié à la programmation du cinéma) ; des courts métrages présentés lors de la fête du court-métrage et en première partie de longs-métrages ; ou encore des dispositifs « Le public choisit son film » et « Les lycéens choisissent leur film ».

2. Le cinéma Le Parc a continué de mettre en relation les professionnel.le.s du cinéma et le public, en organisant des rencontres avec :

- Maxence Ciekawy, mixeur son, pour Ariaferma (11/01/2023)
- Christophe Tardy, réalisateur, pour Là où le temps s'est arrêté (31/01/2023)
- Baptiste Deturche, réalisateur, pour Le Pari (08/03/2023)
- Gilles Perret, réalisateur, pour La Ferme des Bertrand (04/10/2023)
- Roland Nurier, réalisateur, pour Yallah Gaza (06/12/2023)

Il a également soutenu la création locale en permettant à Annabelle laich de diffuser son premier court-métrage, Les dragons n'ont pas de poil, lors d'avant-premières.

Le cinéma Le Parc ne peut que souligner l'engagement indéfectible des bénévoles dans la vie du cinéma



3. Le cinéma Le Parc a également poursuivi ses missions d'éducation à l'image pour les plus jeunes à travers les dispositifs sur temps scolaires (École et cinéma, Collège et cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma), mais aussi hors temps scolaire (Jeunes Z'O Parc, Récré O ciné, Kids O ciné). Pour ce travail

et sa programmation, qui permet aux plus jeunes de voir des films d'actualité, le Label jeune public a été attribué par le CNC au cinéma Le Parc, cette année encore. Les plus grand.e.s. ne sont pas oublié.e.s de l'éducation à l'image, puisque le cinéma Le Parc a mis en place des interventions à destination de son public tout au long de l'année. A titre d'exemple, le cycle départemental de films du patrimoine, Rembobine, a fait l'objet de 10 séances présentées par des bénévoles ou des professionnels.

Le temps fort de cette année fut l'accueil et l'organisation du Village Action Cinéma, le 1er octobre 2023, événement de plein air gratuit

2023 a été l'occasion pour le cinéma Le Parc de mettre en place une nouvelle communication. Avec la fin de l'impression de l'Inforon, il a mis en place son programme mensuel papier, avec une modernisation de son logo. En juin 2023, le cinéma Le Parc a lancé ses réseaux sociaux avec la création d'une page Facebook et d'une page Instagram qui lui sont dédiées. Celles-ci permettent de créer un canal consacré aux publications nombreuses qui concernent le cinéma (programmation mensuelle, hebdomadaire, événements, etc) tout en gardant le canal des réseaux de la MJC Centre Social et Culturel pour les temps forts. L'un des aspects particulièrement satisfaisant de la mise en place de ses réseaux sociaux a été l'appropriation par Guillaume, bénévole du collectif cinéma de la MJC Centre Social et Culturel, de certains outils numérique internes et de la page Facebook du cinéma.

Le temps fort de cette année fut l'accueil et l'organisation du Village Action Cinéma, le 1er octobre 2023, événement de plein air gratuit avec un plateau de tournage, des espaces pour découvrir et pratiquer le cinéma d'animation, le doublage, le montage, les cascades, la réalité virtuelle, le maquillage, etc. Celui-ci a illustré toutes les potentialités du cinéma Le Parc :

- Tout d'abord, le Village Action Cinéma est une proposition du réseau des salles indépendantes de la région Auvergne Rhône-Alpes, l'ACRIRA. La mutualisation avec les cinéma proches a ainsi permis le partage de compétences de certains intervenant.e.s, la réduction de frais, une subvention accordée par le département Haute-Savoie sur cette action, etc.

- Ensuite, ce temps a été l'occasion de mettre à contribution salariés et bénévoles de la MJC Centre Social et Culturel, parfois en binômes d'animateurs d'activité, renforçant ainsi le lien entre habitants et professionnels. La convivialité et

- Avec un millier participant.e.s sur la journée, l'objectif de donner de la visibilité à la salle de cinéma tout en permettant au public d'expérimenter autrement le 7ème art est atteint. Un public mixte, parfois habitué des salles obscure ou parfois néophyte, jeune comme plus âgé, venu en famille ou entre amis a fréquenté le village.

- Enfin, **le Village Action cinéma** a été l'occasion de proposer une véritable transversalité avec d'autres pôles de la MJC. A titre d'exemple, l'espace famille a fourni tout un travail d'identification et de transport de familles isolées géographiquement ou culturellement. Un total de 41 personnes, soit 19 familles, a pu bénéficier de cet accompagnement et assister à l'avant-première proposée en même temps que le Village Action Cinéma.



Enfin, 2023 a vu le départ en retraite d'Irène, coordinatrice du cinéma depuis 1996. Après plus de 27 années dédiées au cinéma, son empreinte et son engagement ont définitivement marqué ceux et celles avec qui elle a pu travailler. La transition s'est faite, en novembre, avec Thibault Duval-Molinos, qui reprend le flambeau de celle pour qui « le cinéma mène à tout ! ».

Dans le cadre du renouvellement du projet social de la MJC Centre Social et culturel, et de la sortie de la crise sanitaire, un groupe « Avenir du cinéma »



a été mobilisé sur 2023, avec des bénévoles et des salarié.e.s de la MJC Centre Social ainsi que des rencontres avec l'ACRIRA (réseau régional de cinéma indépendants), MC4 (sous-distributeur) et la chargée de mission cinéma du département de Haute Savoie. Un bilan de l'activité du cinéma a mené à des défis à relever pour la saison prochaine :

- Structurer la programmation afin de créer une régularité, des habitudes.

- Adapter l'organisation aux ressources humaines disponibles. Le recrutement de Thibault au poste de coordinateur du cinéma a déjà fait un pas dans cette direction puisque qu'une partie de son temps de travail est dédié à la projection, afin de pallier en

partie à la fin de la mise à disposition d'un projectionniste municipal.

- Cultiver ses spécificités avec une direction artistique définie.

- Équilibrer le budget notamment par le développement de la publicité à l'écran et une fréquentation accrue.

Ces défis constituent des leviers à établir afin de s'adapter aux habitudes d'un public à la fois fidèle mais également en pleine mutation. L'optimisme qui clôturait le rapport de l'année passée est toujours de mise, d'autant plus que des temps comme le Village Action cinéma prouve que le cinéma Le Parc touche et fédère un public multiple, curieux, et qui sait répondre présent. L'avenir sera modelé par le nouveau projet social de la MJC Centre social et Culturel. Enfin, la période qui s'ouvre pour le cinéma Le Parc, à l'instar de tout le secteur de l'exploitation, va le pousser vers la modernisation ainsi que vers la transition énergétique.

Le Village Action cinéma prouve que le cinéma Le Parc touche et fédère un public multiple, curieux, et qui sait répondre présent



LE CLAP, PÔLE IMAGE DE LA MJC CS

En 2023, le Pôle d'Éducation à l'Image de la MJC Centre Social (Le CLAP) a continué à enrichir son offre éducative et créative à destination des jeunes âgés de 12 à 25 ans, axée sur l'éducation aux médias et l'audiovisuel. Ce rapport présente un aperçu des activités menées, des publics touchés, et des résultats obtenus, mettant en lumière les efforts constants du CLAP pour favoriser l'expression et le développement des compétences des jeunes dans un environnement dynamique et inclusif.

Les publics accueillis

Le CLAP a accueilli un total de 106 jeunes en 2023, dont 103 étaient âgés de 12 à 17 ans et 3 de 18 à 25 ans. En effet, le CLAP accueille des jeunes adultes pour des projets spécifiques. Le pôle a mis en œuvre des stratégies pour encourager la coopération entre les deux tranches d'âge, notamment à travers des ateliers de mentorat et des projets collaboratifs.



La mixité de genre et sociale a également été une priorité, avec une répartition presque équilibrée entre filles (46) et garçons (60), et une large participation de jeunes issus de divers milieux socio-économiques, favorisée par des tarifs adaptés au quotient familial.

Les actions régulières

Le CLAP a offert une gamme variée d'ateliers et de stages tout au long de l'année, organisés en sessions hebdomadaires et pendant les vacances scolaires. Les activités régulières comprenaient :

- Ateliers de pratique hebdomadaires : Deux ateliers « YouTube / Médias » ont été proposés pour 14 jeunes de 11 à 14 ans, et trois ateliers « Cinéma » pour 21 jeunes de 11 à 18 ans. Ces ateliers ont permis aux participants de s'initier aux métiers de l'audiovisuel et de réaliser leurs propres projets de films.
- Stages de découverte et de création : Un stage notable a été la réalisation d'un court-métrage par 7 jeunes pendant les vacances d'hiver, lequel a été valorisé lors d'une projection locale et a remporté un prix lors d'un festival de cinéma.

Les événements majeurs

Deux événements phares ont marqué l'année :

- CINE GAMES #02: Cet événement de mars a sensibilisé plus de 100 jeunes à la création vidéo-ludique à travers des conférences, des projections, et des tournois de jeux vidéo. L'accent a été mis sur la prévention des conflits familiaux liés aux jeux vidéo, en collaboration avec des psychologues et des

spécialistes.

- Le Festival CLAP!: Organisé en juin, ce festival a été conçu et animé par des jeunes volontaires du CLAP, qui ont géré des stands de cinéma, une buvette, et présenté leurs films. Plus de 50 jeunes y ont participé activement, ce qui a contribué à renforcer leur confiance et leurs compétences organisationnelles.



Accueil et accompagnement

Le CLAP a offert un soutien personnalisé à tous les jeunes, y compris des conseils d'orientation professionnelle et des aides techniques. Un exemple remarquable est l'accompagnement d'une jeune réalisatrice de 22 ans dans la post-production de son premier court-métrage, qui a été présenté avec succès lors de deux projections publiques.

Partenariats et collaborations

L'année 2023 a vu le CLAP renforcer ses liens avec plusieurs institutions éducatives et acteur locaux, y compris des écoles, des collèges et des services jeunesse. Ces partenariats ont permis la co-construction de projets pédagogiques et la mutualisation des ressources, essentielles pour la mise en œuvre des actions d'éducation aux médias.

Le CLAP a offert un soutien personnalisé à tous les jeunes, y compris des conseils d'orientation professionnelle et des aides techniques

Modalités d'accueil et d'inscription

Le CLAP a maintenu une politique d'accueil flexible, avec des activités accessibles sans inscription préalable et la gratuité pour certains programmes, permettant ainsi une participation plus large. Les horaires ont été étendus, incluant des sessions en soirée et pendant les week-ends, pour accommoder les disponibilités des jeunes.

« Promeneur du net » : présence sur internet et les réseaux sociaux

La coordinatrice Anne Ciekawy, a activement géré la présence en ligne du CLAP, en partageant des informations et des productions des jeunes sur diverses plateformes, ce qui a permis de toucher un public plus large et de valoriser les travaux des participants.

Perspectives et évaluation

Le CLAP a suivi des indicateurs d'évaluation précis pour mesurer l'efficacité de ses actions et ajuster ses actions en conséquence. Les résultats ont démontré que les objectifs pour 2023 ont été largement dépassés, avec une augmentation notable des projets de jeunes, des partenariats éducatifs et des actions innovantes.

En conclusion, l'année 2023 a été une période de croissance et de succès pour le CLAP grâce à un engagement profond envers l'éducation, l'inclusion et le pouvoir d'agir des jeunes. Ces réussites posent une base solide pour les années à venir. Le départ de la coordinatrice en fin d'année pose néanmoins la question de la continuité des actions du CLAP en direction des jeunes et des acteurs locaux.

L'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

L'accompagnement numérique : une action essentielle et complémentaire à la Maison France Services

En 2023, la conseillère numérique de la MJC Centre Social a joué un rôle crucial dans l'accompagnement numérique des habitants du Pays Rochois, avec une focalisation particulière sur l'augmentation de l'autonomie numérique des personnes âgées. Voici un aperçu détaillé des activités réalisées, des partenariats formés, et des perspectives dans ce domaine.

Statistiques d'accompagnement

Au total, 557 accompagnements numériques ont été réalisés au cours de l'année, se décomposant comme suit :

- 396 rendez-vous individuels, avec un suivi régulier de 69 personnes.
- 29 rendez-vous individuels à domicile pour 6 personnes.
- 23 ateliers collectifs à la MJC CS pour apprendre l'utilisation de divers outils numériques, avec 8 participants réguliers.
- 3 ateliers collectifs «hors les murs» à la médiathèque d'Eteaux, avec 7 participants réguliers.
- 21 rendez-vous individuels d'accompagnement numérique à la médiathèque d'Eteaux pour 9 personnes.
- 58 rendez-vous pour des personnes utilisant des tablettes prêtées par la MJC CS.
- 27 rendez-vous d'aide aux démarches administratives pour 20 personnes.

La conseillère numérique de la MJC Centre Social a joué un rôle crucial dans l'accompagnement numérique des habitants du Pays Rochois, avec une focalisation particulière sur l'augmentation de l'autonomie numérique des personnes âgées

Évolution et réorientation du service

Comparé à 2022, l'année 2023 a vu une hausse notable de l'accompagnement numérique pour les personnes de plus de 60 ans, et une diminution pour celles âgées de 35 à 60 ans. Cette évolution est principalement due à l'ouverture de la Maison France Services à la Roche sur Foron en novembre 2023, qui a permis de réorienter une partie des démarches administratives vers ce nouveau service, libérant ainsi des ressources pour concentrer les efforts sur



l'accompagnement des seniors.

Activités et initiatives

En 2023, la conseillère numérique a mené plusieurs initiatives pour améliorer l'accessibilité et la sécurité numérique, principalement pour les seniors et les personnes à besoin spécifique :

- **Accompagnement personnalisé** : l'accompagnement des habitants,

notamment des seniors de plus de 60 ans, s'est effectué soit à la MJC, soit à domicile, adapté aux besoins individuels de chaque personne. Cela comprenait l'initiation à l'utilisation des outils numériques ainsi que le perfectionnement des compétences existantes. Un nouvel espace à la MJC CS, lancé en octobre 2023, offre un environnement grand, calme et confidentiel, propice à l'apprentissage et à l'échange en toute confiance.

- **Ateliers collectifs à la MJC** : des ateliers de deux heures pour 6 à 8 personnes ont été organisés pour développer l'autonomie numérique des seniors. Ces sessions couvraient divers aspects tels que la sécurité sur Internet, la navigation, et l'envoi de courriels. Ces ateliers ont également favorisé le lien social et l'entraide parmi les participants, transformant les apprenants réguliers en aides pour les novices.
- **Délocalisation à la Médiathèque d'Eteaux** : depuis octobre 2023, des ateliers collectifs mensuels ont été proposés pour familiariser les seniors avec leurs propres appareils numériques. Parallèlement, des rendez-vous individuels ont lieu chaque mois pour offrir un soutien personnalisé.
- **Prêt de tablettes** : avec le soutien financier du département, des tablettes ont été acquises et prêtées gratuitement aux seniors, principalement à ceux qui n'avaient jamais utilisé de tels outils. Ces dispositifs leur permettent de communiquer avec leurs familles via courriel ou WhatsApp et de stimuler leur mémoire avec des jeux et des recherches sur Internet.
- **Sensibilisation aux risques en ligne** : des ateliers spécifiques ont été organisés pour les résidents et le personnel de l'établissement d'accueil médicalisé de Monnetier-Mornex, afin de les informer sur les dangers d'Internet et les réseaux sociaux et de sécuriser leurs équipements. Ces sessions aident à protéger un public vulnérable face aux risques numériques.

Ces diverses initiatives démontrent l'engagement de la conseillère numérique à améliorer la compétence et la sécurité numérique de populations diversifiées, en mettant un accent particulier sur les seniors et les personnes vulnérables.

Une nouveauté « Emmaüs Connect » : en 2023, une convention a été signée avec Emmaüs pour fournir des crédits mobiles et Internet à tarif très réduit pour les personnes en situation de précarité et d'isolement numérique.

Conclusion : l'accompagnement numérique à la MJC Centre Social a prouvé son importance et son efficacité, en particulier pour les populations âgées, en améliorant leur autonomie et en sécurisant leur usage du numérique. Avec l'évolution continue des services et des partenariats, la conseillère numérique

est bien positionnée pour étendre son impact. Les perspectives pour 2024 incluent davantage d'ateliers collectifs, notamment dans les villages du Pays Rochois, des temps éducatifs pour les parents sur la sécurité des écrans pour enfants, des interventions de prévention dans les écoles, et une formation de « responsable d'un espace de médiation numérique » pour la conseillère numérique.



Témoignages et gratitudes :

« Mes vingt printemps sont bien loin. Pour moi, le monde du numérique était un territoire hostile et redoutable, de plus en plus envahissant mais inaccessible. Comment y pénétrer, l'appivoiser, en faire connaissance, en apprendre les fonctionnements ? J'ai franchi le pas en faisant confiance à Mathilde. Mon besoin premier étant la communication avec ma famille, je lui dois de pouvoir maintenant échanger messages et photos avec les miens, et c'est bon pour mon moral et mon estime de moi. »

Geneviève

« Avec la conseillère numérique de la MJC La Roche-Pays Rochois j'apprends à utiliser mon téléphone portable, mon ordinateur, vraiment sans stress et sans jugement. Je peux aussi demander une tablette. Je définis mes besoins et pose mes questions lors d'un rendez-vous personnel où j'utilise le matériel, je découvre et je m'exerce : Internet, boîte mail, connexion, sécurité des comptes et stockage des documents, synchronisation des appareils, réseaux sociaux et difficultés d'utilisation. Vraiment accompagnée, il est possible de faire des démarches sur internet et progresser en confiance. Vraiment merci pour l'aide apportée. »

Fabienne

« Pour les personnes de notre âge (80 et 82 ans) l'accueil est primordial. La patience, les explications répétées, cela fait beaucoup dans une journée pour la professeure. Or, Mathilde séduit par son calme, son écoute. Elle donne envie d'avancer et de s'accrocher. En fait, tel l'enfant débute avec l'apprentissage de l'ABC nous découvrons une autre forme d'accès à la vie actuelle. Le cerveau, à la retraite, s'étant réfugié dans le mode « somnolence » nous devons appuyer sur le mode « éveil ». Avec les 2 pouces (smartphone, iPhone). Mais quelle découverte ! Merci Mathilde. Vous nous reverrez pour la tablette. »

Odile et Jean-Claude

« Bravo Mathilde, c'est tellement important « emmaüs connect », merci à la MJC Centre Social de la Roche sur Foron de permettre aux personnes en précarité financière de pouvoir s'équiper. »

Catherine, conseillère numérique à la Croix Rouge

Avec l'évolution continue des services et des partenariats, la conseillère numérique est bien positionnée pour étendre son impact

L'ESPACE FAMILLES

L'espace familles a significativement élargi son éventail d'actions en 2023, proposant diverses actions pour soutenir les familles et la parentalité. Son projet d'animation globale met en avant le pouvoir d'agir des familles et permet aux parents de s'impliquer dans la vie locale.

Son projet d'animation globale met en avant le pouvoir d'agir des familles et permet aux parents de s'impliquer dans la vie locale

L'espace familles poursuit plusieurs objectifs :

- Impliquer les parents dans la vie sociale locale : encourager les parents à jouer un rôle actif en participant à la planification et à la réalisation des activités.
- Expérimenter avec de nouvelles formes d'engagement : tester différentes approches de collaboration pour engager toutes les familles, y compris celles en situation de fragilité.
- Valoriser les compétences des parents : reconnaître et promouvoir les compétences parentales.
- Favoriser l'épanouissement familial : offrir des services qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des parents et des enfants.
- Identifier les problèmes familiaux du territoire : mener une veille active pour repérer et répondre aux problèmes spécifiques rencontrés par les familles.
- Promouvoir les solidarités inter-familiales : encourager la solidarité entre les familles pour renforcer le tissu social et encourager l'émergence de projets communs.

1. Le service LAEP « La Papothèque »

Pour rappel : le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) connu sous le nom de « La Papothèque » offre plusieurs avantages :



- Soutien à la parentalité : il offre un espace de soutien et d'échange pour les parents, leur permettant de discuter de leurs préoccupations.
- Développement de l'enfant : le LAEP favorise le développement social et émotionnel des enfants en leur permettant d'interagir avec leurs pairs dans un environnement sécurisé et stimulant.
- Prévention précoce : il aide à identifier et à intervenir précocement en cas de difficultés chez l'enfant ou dans la dynamique familiale, ce qui peut prévenir les problèmes à long terme.
- Cohésion sociale : en rassemblant des familles de divers horizons, le LAEP encourage la mixité et renforce la cohésion sociale.
- Accès à des ressources : il oriente les familles vers d'autres services et ressources disponibles sur le territoire, comme le soutien éducatif, les aides sociales, ou les soins de santé.

En somme, un LAEP est un atout précieux pour le Pays Rochois, soutenant à la fois le bien-être familial et le développement harmonieux des enfants.

En 2023, le LAEP a connu une augmentation significative de fréquentation. Elle a atteint 165 familles, contre 90 en 2022, témoignant de l'utilité du service.

2. Les Paniers Solidaires

Le projet Paniers Solidaires est mené par la MJC Centre Social en partenariat avec l'AMAP Les Verts de Terre et financé par la CAF, la MSA, le département et la ville de la Roche Sur Foron.

Il permet à 20 familles en situation de précarité financière de bénéficier d'un accès à un panier de légumes de l'AMAP pour un reste à charge modique.

Il permet à 20 familles en situation de précarité financière de bénéficier d'un accès à un panier de légumes de l'AMAP pour un reste à charge modique

Les points forts des paniers solidaires :

- Accès immédiat à des produits de qualité : Les bénéficiaires apprécient la qualité des légumes frais et bons pour la santé, offrant une alternative abordable aux options commerciales. L'offre de produits élargie, incluant parfois du pain et des œufs, est également valorisée.
- Renforcement des habitudes alimentaires saines : Le projet incite à cuisiner différemment, à découvrir de nouveaux légumes, et renforce l'intérêt pour une alimentation traditionnelle et saine.
- Contribution à la solidarité et à l'éducation environnementale : Les paniers encouragent l'achat local et la sensibilisation à l'environnement. Ils favorisent également les interactions sociales et le lien avec le milieu local.
- Support et information : L'organisation des distributions et la proximité avec l'animateur de la MJC Centre Social sont des aspects bien perçus, renforçant l'efficacité du dispositif.
- Accompagnement personnalisé : L'accompagnement par l'animateur familles est très apprécié pour sa capacité à orienter les bénéficiaires vers les ressources appropriées et à offrir un soutien psychologique et social.

Les paniers solidaires ont un impact positif notable sur la vie des personnes concernées. Ils facilitent l'accès à une alimentation de qualité à un coût abordable, surtout pour les budgets serrés, et contribuent à une prise de conscience environnementale. Le dispositif permet de créer des liens au sein du milieu local, offrant un espace pour des rencontres enrichissantes et du soutien social. Pour certains, il s'agit d'une porte d'entrée vers l'engagement bénévole et une meilleure intégration sociale.

Le projet des paniers solidaires est largement bénéfique, améliorant l'accès à une alimentation saine et renforçant les liens sociaux. Les suggestions d'amélioration indiquent des opportunités pour accroître la qualité du service et son impact sur le milieu local.

Pour 2024 : Des souhaits d'animations collectives familiales suggèrent un désir de renforcer la cohésion sociale, de favoriser les échanges culturels et de contribuer à l'épanouissement individuel et collectif au sein du cadre offert par la MJC. Elles montrent que les bénéficiaires des paniers solidaires sont non seulement intéressés par l'aspect alimentaire du dispositif mais aussi par des activités enrichissantes qui peuvent améliorer leur qualité de vie et celle de leur entourage.

3. Les mercredis animés : tous les mercredis matin au « café des habitants » et à l'espace familles

Cette activité hebdomadaire offre des espaces où les enfants peuvent s'engager dans des activités créatives et ludiques, tandis que les parents



bénéficient d'un soutien dans leur rôle éducatif. Les activités sont conçues pour être accessibles à tous, favorisant ainsi la mixité sociale et culturelle. L'action propose un support significatif aux parents et aux enfants.

Les actions de l'espace familles contribuent au développement social et culturel du territoire

4. Le Carnaval

Le Carnaval de 2023 a marqué un temps fort de l'année avec la participation de 100 personnes, doublant la participation de l'année précédente. Ce projet illustre l'engagement de l'Espace familles à offrir des moments de joie et de partage, renforçant les liens sociaux à travers des activités festives. Le carnaval, c'est l'organisation d'ateliers de préparation et d'un grand défilé contribuant à une dynamique collective enrichissante.

5. Kids ô ciné

L'action Kids ô ciné a offert des séances de cinéma à tarif réduit, atteignant un public diversifié et renforçant le lien familial à travers le cinéma. Le succès de ce programme se traduit par une fréquentation croissante et l'expansion des séances prévues. Détails des séances : « Un Hérisson dans la neige » et « Les Tourouges et les Toubleus », attirant respectivement 45 et 59 spectateurs.

6. Accompagnement à la vie associative

L'Association de la Fête Internationale de la Cuisine, soutenue par la MJC Centre Social, a connu un grand succès lors de sa deuxième édition, attirant environ 1000 participants. Ce projet souligne l'importance de la cuisine comme moyen de rassemblement et de partage culturel. La participation massive à cet événement culinaire renforce les liens sociaux et la diversité culturelle.



7. Les sorties en familles

Les sorties organisées par l'espace familles permettent aux participants de découvrir des sites locaux et de profiter de moments de convivialité, contribuant ainsi au renforcement du lien familial et à l'inclusion sociale. Exemples de sorties : récolte de pommes et fabrication de tartes, visites de sites culturels et de fermes locales.

8. Le Café des parents

Ce groupe de parole offre aux parents un espace pour discuter de sujets liés à l'éducation et à la vie familiale, favorisant l'échange d'expériences et le soutien mutuel. Cette action améliore notamment la communication entre les parents et les écoles, et renforce la fonction parentale.

9. Le goûter solidaire avec l'AMAP et le secours catholique

Organisé en partenariat avec plusieurs associations, ce goûter a permis de réunir plus de 60 personnes, favorisant la solidarité et offrant un soutien aux personnes isolées pendant la période des fêtes. Plus de 20 familles ont participé.



10. Noël Solidaire de la MSA et le secours populaire

Ce projet de collecte de jouets pour les fêtes a impliqué les usagers de la MJC dans une chaîne de solidarité, démontrant l'engagement de l'espace familles envers les enfants et les familles pendant une période cruciale de l'année. L'action a connu une grande mobilisation pour la collecte et la distribution de jouets, apportant joie et espoir aux familles concernées.

L'Association de la Fête Internationale de la Cuisine, soutenue par la MJC Centre Social, a connu un grand succès lors de sa deuxième édition, attirant environ 1000 participants

En résumé

En 2023, l'espace familles a renforcé son engagement envers les familles du Pays Rochois. Avec une approche centrée sur le pouvoir d'agir et le soutien à la parentalité, il continue de jouer un rôle important. Ses initiatives ne se contentent pas de répondre à des besoins immédiats, ils construisent également un tissu social plus solide, répondent à des problématiques familiales locales et favorisent un engagement citoyen accru, comme le montre l'implication croissante des parents dans les actions. Les actions de l'espace familles se construisent souvent en collaboration avec des partenaires locaux et institutionnels tels que le CCAS, la MSA, les écoles, les associations de parents d'élève ou encore l'AMAP pour enrichir et étendre leurs effets. Elles contribuent ainsi au développement social et culturel du territoire.

LE CAFÉ DES HABITANTS

Dans la continuité de l'année 2022, la K-Fête, café des habitant·e·s de la MJC Centre Social a continué son développement, sa progression et ses expérimentations.

Ce lieu d'initiative d'habitant·e·s, de convivialité et de rencontre a vu passer de nombreuses expositions et événements tout au long de l'année.

L'investissement du lieu par l'espace familles les mercredis matin afin de proposer animations et café des parents fut un succès. On peut noter une fréquentation grandissante, une demande d'animations accrue ainsi que la participation d'une bénévoles à l'ouverture et au service du bar de la K-fête sur certains créneaux horaires.



La K-Fête a continué son développement, sa progression et ses expérimentations.

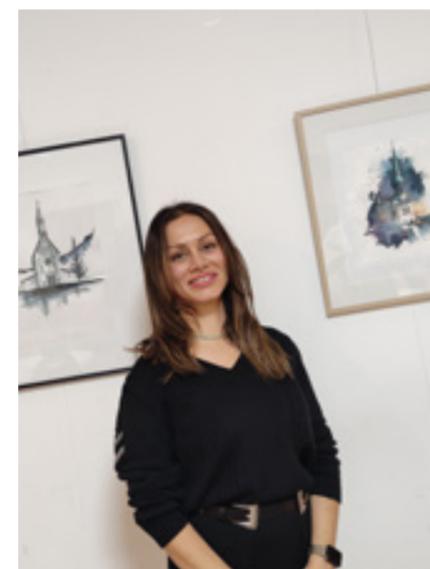
La passation de flambeau entre deux volontaires en service civique permet une continuité du lieu et un accueil soigné des usager·ère·s de la MJC Centre Social dans le cadre d'événements ou de la vie quotidienne de l'association.

LES EXPOSITIONS

La MJC CS propose un vrai lieu de rencontre, de liberté et de convivialité pour les habitants avec leur talent singulier dans toute leur diversité. Ici, chacun peut mettre en lumière sa pratique artistique (écriture, musique, animation, théâtre, arts plastiques ...) : artiste en devenir, poète modeste.

Pour les expositions, l'opération « les habitants s'exposent » se poursuit pour la deuxième année. 8 expositions ont eu lieu, présentées par des artistes de tous horizons. Les habitants qui le souhaitent ont à leur disposition un espace d'accrochage et une médiation adaptée, avec le soutien de l'équipe de la MJC CS et de l'investissement d'une bénévoles.

Les usagers du lieu qui se rencontrent autour d'un café, pour attendre leur enfant, ceux qui font leurs devoirs, ceux qui viennent jouer, peuvent ici rencontrer les créations de leurs concitoyens. C'est une appropriation du lieu simple et conviviale.



Les conditions de la rencontre sont créées autour de ces expositions qui permettent à ces artistes amateurs de :

Sortir de l'isolement : Isolement créé par le handicap, généré par la vie, d'un nouvel arrivant, d'une jeune mère ou d'une personne étrangère.

Prendre des risques : Risque de montrer sa création, de dévoiler un peu de soi, de parler en tant que personne d'origine étrangère peut sûre de sa maîtrise de la langue ou personne en situation de handicap ou risquer de partager sa culture sans être sûr qu'elle intéresse.

Être valorisé dans un cadre bienveillant.

Honorer ses engagements : Honorer tous les rendez-vous, s'impliquer (voire assurer en autonomie) dans l'accrochage et la rencontre autour de l'œuvre, mais aussi mobiliser, si possible, son propre réseau de spectateurs.

Les événements de la K-Fête sont de plus en plus fréquentés, de plus en plus d'habitant·e·s viennent chercher la MJC CS pour ses ressources et leurs retours sont très positifs vis-à-vis de ce lieu d'accueil et de convivialité.



LES ÉVÉNEMENTS

Les scènes ouvertes ont continué leur progression cette année. Ces Événement musicaux en live, gratuit et ouvert à toute celleux qui le souhaitent sont idéales pour les musiciens pour développer leur réseau, prendre de l'assurance sur scène et se faire connaître ! Les artistes peuvent ainsi avoir un premier contact avec la scène, faire des rencontres, partager et gagner de l'expérience. Tous les 2 mois, ces événements réguliers ont permis à de nombreux·ses musicien·nes de s'emparer de la scène : clarinettiste de 8 ans, guitariste hard rocker de 16 ans, violoncelliste ou encore groupe de musiciens chevronnés cherchant à tester de nouveaux projets.

La Cyber K-fête a ouvert ses portes par 3 fois cette année, accueillant une vingtaine de personnes à chaque fois. À l'initiative de 2 habitant·e·s de la Roche sur Foron et accompagné par l'équipe de la MJC CS, ces soirées ont fait la part belle aux jeux vidéo autour de concepts simples : Le partage et le gaming. Des présentations de jeux vidéo, du

retrogaming ou encore des compétitions ont permis la rencontre de plusieurs aficionados de la manette mais aussi de néophytes du joystick.

Notons la création des Trad'Session début 2024 : Des initiations et partage de danses folk proposés par un animateur et musicien bénévole permettant à une trentaine de danseur·euses en moyenne de se retrouver chaque mois.

Le lieu est de plus en plus investi par les habitant·e·s, qui, accompagnés par des professionnels, peuvent réaliser leurs envies.

EN BREF

La K-Fête est en pleine progression, véritable lieu d'engagement, d'initiative et de convivialité, elle permet à chacun·e d'être accueilli comme il se doit à la MJC Centre Social et est pour certain·e une porte d'entrée dans la structure. Nonobstant un programme d'évènement qui manque de régularité et qui peut nuire à sa lisibilité, les événements de la K-Fête sont de plus en plus fréquentés, de plus en plus d'habitant·e·s viennent chercher la MJC CS pour ses ressources et leurs retours sont très positifs vis-à-vis de ce lieu d'accueil et de convivialité.

LES FINANCES

RAPPORT FINANCIER 2023

Chers adhérents, usagers, partenaires ainsi qu'à nos équipes de professionnels et bénévoles,

Je vous présente aujourd'hui le rapport financier pour l'année 2023, qui témoigne de notre gestion rigoureuse et de notre stratégie proactive en réponse aux défis financiers et aux opportunités de développement. Cette année a été marquée par des résultats encourageants, démontrant notre capacité à assurer une croissance durable.

1. Évolution des produits

- 2022 : 1 204 542 €
- 2023 : 1 234 480 €

L'augmentation de nos produits reflète notre capacité à améliorer continuellement la qualité de nos services, à développer de nouvelles activités et à gérer efficacement nos subventions. Cette gestion est centrée sur l'innovation et l'adaptation, maximisant les opportunités de financement pour répondre aux besoins des habitants et du territoire.

2. Gestion des charges

- 2022 : 1 214 197 €
- 2023 : 1 211 353 €

La légère baisse de nos charges démontre une gestion prudente des dépenses. Les charges sont maîtrisées dans un contexte d'inflation, notamment des salaires.

Cela souligne notre engagement envers une gestion financière efficace et prudente.

3. Résultat net

- 2022 : -9 655 € (déficit)
- 2023 : 23 127 € (excédent)

L'amélioration significative du résultat net est le fruit de nos efforts pour augmenter les revenus et réduire les dépenses, transformant un déficit en un excédent. Cette inversion est une preuve claire de l'efficacité de nos stratégies de gestion.

4. Gestion des subventions

- 2022 : 424,031 €
- 2023 : 441,018 €

L'augmentation des subventions reçues cette année témoigne de notre compétence accrue dans la mobilisation des ressources externes, un aspect essentiel pour notre stabilité financière. La gestion attentive de ces fonds minimise les risques liés à la volatilité des financements externes.

À noter : les subventions ont augmenté en raison de l'alignement des projets de la MJC avec les critères de financement des partenaires. La subvention «CAF Fonds Locaux» s'élève à 30,000 € en 2023. C'est une nouvelle entrée de fonds importante pour la MJC. Ce financement pourrait jouer un rôle important dans le soutien des services de la MJC, contribuant ainsi à son impact sur le territoire et à sa stabilité financière.

5. Prestations de services

- 2022 : 600 534 €
- 2023 : 727 448 €

Le net accroissement des revenus provenant des prestations de services indique notre succès à étendre et améliorer notre offre, répondant ainsi plus efficacement aux besoins des habitants.

6. Produits financiers

- 2022 : 909 €
- 2023 : 9 246 €

La gestion active de nos placements financiers a significativement augmenté nos produits financiers, contribuant positivement à notre bilan global.

7. Salaires et cotisations sociales

Salaires 2022 : 592 265 € Salaires 2023 : 563 191 €

La gestion optimale du personnel a été une stratégie de 2023, contribuant directement à l'amélioration de notre résultat net sans compromettre la qualité de nos actions.

8. Gestion de la trésorerie

Disponibilités 2022 : 585 451 € Disponibilités 2023 : 571 295 €

Notre trésorerie, tout en restant stable, reflète une gestion prudente et stratégique, nous permettant de couvrir environ 5,7 mois de dépenses opérationnelles, garantissant ainsi une bonne santé financière. Nous disposons également de 1,7 mois de réserve de trésorerie en Fonds Propres qui offre une forme de stabilité financière à l'association.

À noter : pour être en meilleure santé, il serait souhaitable d'avoir 3 mois de réserve dans nos fonds propres. Cela fournirait également une capacité d'innovation supplémentaire. Autrement dit, même en bonne santé financière, la MJC n'est pas si robuste. Elle reste fortement dépendante de la bonne fréquentation de ses activités et des subventions municipales.

Conclusion

La MJC Centre Social de La Roche-sur-Foron continue de démontrer une gestion financière efficace et une capacité à s'adapter aux besoins en constante évolution de nos publics comme de nos partenaires. En persévérant dans cette voie, nous pourrions continuer à soutenir une croissance durable et à répondre efficacement aux attentes de nos adhérents et partenaires.

Je vous remercie de votre confiance et de votre soutien continu.

Cordialement,

Bernard Sylvestre, trésorier

| MJC Centre Social La Roche Sur Foron | | | | | | |
|---|--------------------|--|-------------------------------------|----------------------------------|------------------|------|
| Budget prévisionnel 2024 | | | | | | |
| Charges | | | % | Produits | | % |
| 60 Achats | 211 785 € | | 18 % | 70 Produits des activités | 717 938 € | 61 % |
| achats divers | 22 632 € | | | activités loisirs | 455 000 € | |
| prestations cinéma | 2 153 € | | | autres produits | 20 000 € | |
| prestations animations | 90 000 € | | | Caf AGC Centre Social | 80 764 € | |
| prestations théâtre | 15 000 € | | | Caf ACF Familles | 27 020 € | |
| prestation angle | 10 000 € | | | Caf LAEP | 42 653 € | |
| fournitures activités | 4 500 € | | | FD des centres sociaux | 5 000 € | |
| autres prestations | 15 000 € | | | entrées cinéma | 75 000 € | |
| carburant | 1 000 € | | | entrées spectacle | 9 000 € | |
| fournitures | 10 500 € | | | recettes angle | 1 500 € | |
| cinéma (films et affiches) | 40 000 € | | | confiseries | 2 000 € | |
| confiseries cinéma | 1 000 € | | | 74 Subventions | 419 947 € | 36 % |
| 61 Services extérieurs | 68 175 € | | | Fonjep | 7 107 € | |
| informatique | 5 000 € | | Etat conseiller numérique | 10 000 € | | |
| nettoyage des locaux | 40 000 € | | CD74 ADVA | 16 000 € | | |
| location | 2 775 € | | CD74 spectacle vivant | 7 000 € | | |
| assurance | 18 400 € | | CD74 art contemporain | 4 500 € | | |
| entretien réparation | 1 000 € | | CD74 conseiller numérique | 7 000 € | | |
| documentation | 1 000 € | | La Roche Sur Foron | 293 740 € | | |
| 62 Autres services extérieurs | 72 250 € | | Amancy | 3 200 € | | |
| Expert comptable | 3 500 € | | Arenthon | 1 700 € | | |
| CAC | 3 500 € | | Cornier | 1 700 € | | |
| communication | 11 000 € | | Eteaux | 7 500 € | | |
| transport œuvres | 1 750 € | | La Chapelle | 650 € | | |
| missions réceptions | 20 000 € | | St Laurent | 1 450 € | | |
| télécommunication | 7 000 € | | St Pierre | 3 900 € | | |
| service bancaire | 2 500 € | | St Sixt | 2 000 € | | |
| adhésions aux réseaux | 12 500 € | | MSA | 5 500 € | | |
| formation des personnels | 10 500 € | | CAF | 30 000 € | | |
| | | | REAAP | 2 000 € | | |
| 63 Taxes et versements assimilés | 40 818 € | | CNC art et essai | 12 000 € | | |
| taxe sur les salaires | 18 818 € | | Etat FDVA | 3 000 € | | |
| OPCO | 12 000 € | | Etat DRAJES | 0 € | | |
| TSA | 10 000 € | | 75 Cotisations | 20 000 € | | |
| | | | adhésions | 20 000 € | 2 % | |
| 64 Frais de personnel | 753 675 € | | 76 Produits financiers | 3 000 € | 1 % | |
| salaires | 530 000 € | | Intérêts sur livret | 3 000 € | | |
| cotisations sociales | 215 675 € | | 78 Reprise sur provision | 1 000 € | 0 % | |
| indemnités scv | 3 000 € | | reprise sur provision | 1 000 € | | |
| tickets cadeaux | 5 000 € | | 79 Transfert de charges | 9 000 € | 1 % | |
| 65 Autres charges | 5 700 € | | uniformation | 9 000 € | | |
| droits d'auteur | 5 700 € | | | | | |
| 68 Dotations | 18 482 € | | | | | |
| dotations aux amortissements | 15 982 € | | | | | |
| provision pour retraite | 2 500 € | | | | | |
| 6 Total des charges | 1 170 885 € | | 7 total des produits | 1 170 885 € | | |
| 86 Contributions volontaires | 407 627 € | | 86 Contributions volontaires | 407 627 € | | |
| mise à disposition | 352 635 € | | bénévolat | 54 992 € | | |
| bénévolat | 54 992 € | | mise à disposition | 352 635 € | | |
| Total des charges | ### | | total des produits | 1 578 512 € | | |

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE LA ROCHE-SUR-FORON ET DU PAYS ROCHOIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'association,

1. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE LA ROCHE-SUR-FORON ET DU PAYS ROCHOIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les autres créances.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

-il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 21 mai 2024,

Le Commissaire aux Comptes

Audicé Alpes
Commissaires aux comptes

Marc PAQUIER

Bilan Actif

| | Du 01/01/2023 au 31/12/2023 | | | Au 31/12/2022 | |
|--|-----------------------------|----------------|----------------|---------------|----------------|
| | Brut | Amort. Prov. | Net | Net | |
| ACTIF IMMOBILISE | | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | | |
| Frais d'établissement | | | | | |
| Frais de recherche et de développement | | | | | |
| Donations temporaires d'usufruit | | | | | |
| Concessions, brevets et droits similaires | | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 2 031 | 2 031 | | | |
| Immobilisations incorporelles en cours | | | | | |
| Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles | | | | | |
| Immobilisations corporelles | | | | | |
| Terrains | | | | | |
| Constructions | | | | | |
| Installations techniques, matériel et outillages industriels | 28 598 | 24 707 | 3 891 | | 6 882 |
| Autres immobilisations corporelles | 157 785 | 101 065 | 56 719 | | 12 411 |
| Immobilisations corporelles en cours | | | | | |
| Avances et acomptes sur immobilisations corporelles | | | | | |
| Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés | | | | | |
| Immobilisations financières | | | | | |
| Participations et créances rattachées | 20 | | 20 | | 20 |
| Autres titres immobilisés | | | | | |
| Prêts | | | | | |
| Autres immobilisations financières | | | | | |
| TOTAL I | 188 433 | 127 803 | 60 631 | | 19 313 |
| Comptes de liaison | | | | II | |
| ACTIF CIRCULANT | | | | | |
| Stocks et encours | 2 816 | | 2 816 | | 1 643 |
| Créances | | | | | |
| Créances clients, usagers et comptes rattachés | 23 607 | | 23 607 | | 23 420 |
| Créances reçues par legs ou donations | | | | | |
| Autres | 104 450 | | 104 450 | | 93 583 |
| Valeurs mobilières de placement | 350 000 | | 350 000 | | |
| Instruments de trésorerie | | | | | |
| Disponibilités | 219 183 | | 219 183 | | 585 703 |
| Charges constatées d'avance | 5 672 | | 5 672 | | 20 089 |
| TOTAL III | 705 728 | | 705 728 | | 724 438 |
| Frais d'émission des emprunts | | | | IV | |
| Primes de remboursement des obligations | | | | V | |
| Ecarts de conversion actif | | | | VI | |
| TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI) | 894 161 | 127 803 | 766 359 | | 743 751 |

Bilan Passif

| | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---|----------------|----------------|
| FONDS PROPRES | | |
| Fonds propres sans droit de reprise | | |
| Fonds propres statutaires | 17 329 | 17 329 |
| Fonds propres complémentaires | | |
| Fonds propres avec droit de reprise | | |
| Fonds propres statutaires | | |
| Fonds propres complémentaires | | |
| Ecarts de réévaluation | | |
| Réserves | | |
| Réserves statutaires ou contractuelles | | |
| Réserves pour projet de l'entité | | |
| Autres réserves | | |
| Report à nouveau | 91 896 | 101 551 |
| Excédent ou déficit de l'exercice | 23 127 | -9 655 |
| Situation nette | 132 353 | 109 226 |
| Fonds propres consommables | | |
| Subventions d'investissement | 37 365 | 39 624 |
| Provisions règlementées | | |
| TOTAL I | 169 718 | 148 850 |
| Comptes de liaison | | |
| FONDS REPORTES ET DEDIES | II | |
| Fonds reportés liés aux legs ou donations | | |
| Fonds dédiés | | |
| TOTAL III | | |
| PROVISIONS | | |
| Provisions pour risques | 14 124 | 14 124 |
| Provisions pour charges | 104 090 | 104 981 |
| TOTAL IV | 118 214 | 119 105 |
| DETTES | | |
| Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | 1 624 |
| Emprunts et dettes financières diverses | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 41 541 | 57 589 |
| Dettes des legs ou donations | | |
| Dettes fiscales et sociales | 101 190 | 124 578 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | |
| Autres dettes | 19 871 | 19 234 |
| Instruments de trésorerie | | |
| Produits constatés d'avance | 315 824 | 272 771 |
| TOTAL V | 478 426 | 475 796 |
| Ecarts de conversion passif | | |
| TOTAL VI | | |
| TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI) | 766 359 | 743 751 |

Compte de résultat

| | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---|------------------|------------------|
| Produits d'exploitation | | |
| Cotisations | 22 671 | 26 809 |
| Ventes de biens et services | | |
| Ventes de biens | 2 454 | 2 288 |
| - dont ventes de dons en nature | | |
| Ventes de prestations de services | 727 448 | 600 534 |
| - dont parrainages | | |
| Produits de tiers financeurs | | |
| Concours publics et subventions d'exploitation | 441 018 | 424 031 |
| Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable | | |
| Ressources liées à la générosité du public | | |
| Dons manuels | | |
| Mécénats | | |
| Legs, donations et assurances-vie | | |
| Contributions financières | | |
| Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges | 24 668 | 66 858 |
| Utilisations des fonds dédiés | | 80 510 |
| Autres produits | 24 | 47 |
| TOTAL I | 1 218 283 | 1 201 076 |
| Charges d'exploitation | | |
| Achats de marchandises | 8 599 | 8 766 |
| Variation de stocks | -1 172 | 872 |
| Autres achats et charges externes | 381 964 | 355 524 |
| Aides financières | | |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 37 404 | 42 896 |
| Salaires et traitements | 570 191 | 592 285 |
| Charges sociales | 179 108 | 193 396 |
| Dotations aux amortissements et dépréciations | 16 982 | 8 900 |
| Dotations aux provisions | 8 611 | 1 506 |
| Reports en fonds dédiés | | |
| Autres charges | 7 768 | 5 052 |
| TOTAL II | 1 209 455 | 1 209 197 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) | 8 828 | -8 121 |
| Produits financiers | | |
| Produits financiers de participations | | |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | | |
| Autres intérêts et produits assimilés | 9 246 | 909 |
| Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges | | |
| Différences positives de change | | |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | | |
| TOTAL III | 9 246 | 909 |
| Charges financières | | |
| Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions | | |
| Intérêts et charges assimilées | | |
| Différences négatives de change | | |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | | |
| TOTAL IV | | |
| RESULTAT FINANCIER (III - IV) | 9 246 | 909 |
| RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV) | 18 075 | -7 212 |

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 8 -

Compte de résultat (Suite)

| | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---|------------------|------------------|
| Produits exceptionnels | | |
| Sur opérations de gestion | 30 | 2 558 |
| Sur opérations en capital | 6 920 | |
| Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges | | |
| TOTAL V | 6 950 | 2 558 |
| Charges exceptionnelles | | |
| Sur opérations de gestion | 1 | 5 000 |
| Sur opérations en capital | | |
| Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions | | |
| TOTAL VI | 1 | 5 000 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) | 6 949 | -2 442 |
| Participations des salariés aux résultats | VII | |
| Impôts sur les bénéfices | VIII | 1 897 |
| TOTAL DES PRODUITS (I + III + V) | 1 234 480 | 1 204 542 |
| TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII) | 1 211 353 | 1 214 197 |
| EXCEDENT OU DEFICIT | 23 127 | -9 655 |
| Contributions volontaires en nature | | |
| Dons en nature | 63 644 | 43 118 |
| Prestations en nature | 352 635 | 352 635 |
| Bénévolat | | |
| TOTAL | 416 279 | 395 753 |
| Charges des contributions volontaires en nature | | |
| Secours en nature | | |
| Mise à disposition gratuite de biens | 352 635 | 352 635 |
| Prestations en nature | | |
| Personnel bénévole | 63 644 | 43 118 |
| TOTAL | 416 279 | 395 753 |

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 9 -

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Annecy, le 21 mai 2024,

Le Commissaire aux Comptes

Audicé Alpes
Commissaires aux comptes

Marc PAQUIER

**MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE LA
ROCHE-SUR-FORON ET DU PAYS ROCHOIS**

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur
les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2023

